

Jacques Hugé, patron des réseaux gaz et électricité wallons

Jacques Hugé est diplômé de la Faculté Polytechnique de Mons. Après avoir exercé les fonctions de 2000 à 2008 de Directeur Général Electrabel Europe du Sud, il est, depuis 2009, l'Administrateur d'ORES, le gestionnaire réseaux de distribution Electricité et Gaz en Wallonie. Retour sur le parcours de cet ingénieur civil Electricien.

Quels souvenirs gardez-vous de votre parcours au sein de la FPMS ?

Je me souviens de cinq années formidables : un doux mélange d'intérêt pour les études – surtout pour les candis (appelées aujourd'hui Bacheliers) et de découvertes. Tout paraissait possible dans les années 60 ! Je me souviens particulièrement d'une participation à la St Nicolas à Leuven, du Standard en Coupe d'Europe, d'un voyage au Cap Nord et d'une connaissance approfondie d'Amsterdam... sans compter une volonté de réussir. Mais sans rater les grands moments de l'année estudiantine. Egalement un souci de ne pas rester uniquement entre Polytech. Mes meilleurs amis étaient des Wawa ! Bref, ces 5 années sont gravées dans ma mémoire.

Avec le recul, que vous a apporté votre formation au sein de la FPMS dans votre parcours professionnel ?

Le métier d'ingénieur ouvre toutes les portes. Il faut seulement en profiter. Je n'ai jamais regretté ces

études. Et je me suis toujours senti redevable vis-à-vis de l'institution FPMS de m'avoir donné cette formation. D'où mon indéfectible attachement à l'Association des Anciens. L'ingénieur par exemple peut et doit – s'il fait le choix de s'engager dans une carrière de gestionnaire d'entreprise – augmenter le rayonnement de sa formation en suivant une formation en management.

En quoi consiste votre travail aujourd'hui ?

Je suis CEO de la SCRL ORES qui gère et exploite les réseaux de distribution de gaz et d'électricité en Wallonie pour le compte des Intercommunales mixtes de distribution. ORES est une filiale de ces intercommunales. ORES c'est 2.300 personnes qui y travaillent, 1.450.000 clients électricité et 500.000 clients gaz. Dans le monde libéralisé belge, une société de production et de fourniture de gaz et d'électricité ne peut détenir plus de 25% du capital des sociétés exploitant les réseaux et ne peut plus être l'opérateur. Electrabel est donc descendue à 25% du capital et ORES SCRL a pris la place d'Electrabel comme opérateur, en février 2009.

Quel est votre avis sur le réseau de distribution en Wallonie ?

Depuis 1990, de nombreux investissements ont été réalisés. Et

le niveau d'investissement se situe au-delà des amortissements. Il permet les investissements liés à des nouvelles demandes de la clientèle mais également ceux liés à l'amélioration de la qualité et fiabilité des réseaux. Ainsi de 2009 à 2012, le nombre de kms de réseaux a considérablement diminué (de 10%) pour faire place à des câbles souterrains.

Vers quelle évolution se dirige-t-on pour ces réseaux ?

Ils connaîtront une véritable révolution à cause du développement des productions d'électricité décentralisées et renouvelables. Si jusqu'à présent l'offre d'électricité suivait la demande, il en sera autrement demain. En effet, les sources décentralisées d'énergie renouvelables sont essentiellement fluctuantes. Il n'y a pas toujours de vent ni de soleil. Et quand il y en a, il n'y a pas toujours la demande correspondante. Pour que la demande s'adapte à l'offre, il faut que les réseaux de distribution deviennent intelligents, intégrant d'autres technologies (télécommunications, Informatiques). C'est pour faire face à cette révolution que nous avons décidé de créer une Chaire Académique ORES en partenariat avec le Faculté Polytechnique de Mons pour développer la recherche.



Jacques Hugé

Mini CV

Né le 26/12/1947 à Charleroi

Formation

- 1970 Formation Ingénieur Civil Électricien, Fpms
- 1985 Licencie en économie appliquée
- 1988 General Programme, CEDEP-Insead, Fontainebleau France)

Carrière

- 1972 – 1973 INTERCOM SA – Ingénieur en Distribution
- 1973 – 1974 INTERCOM SA – Ingénieur – Centrale électrique d'Alost
- 1974 – 1987 INTERCOM SA – Directeur adjoint Département technique Distribution Hainaut
- 1987 – 1990 INTERCOM SA – Directeur adjoint Département technique Distribution
- 1990 – 1999 ELECTRABEL SA – Directeur-général Distribution Wallonie
- 1999 – 2003 ELECTRABEL SA – Directeur-général Marketing & Sales Retail
- 2003 – 2009 ELECTRABEL SA – Directeur-général Europe du Sud
- Depuis 2009 ORES SCRL – Administrateur délégué

QUOI DE NEUF, DOCTEUR ?

Le système éducatif passé au crible

Nathanaël Friant



Nathanaël FRIANT est un frais émoulu Docteur en Sciences psychologiques et de l'éducation. Ce titulaire d'une Licence en Sciences de l'éducation et d'un DEA en Sciences de l'éducation de l'Université de Mons-Hainaut vient de défendre sa thèse publiquement. Elle était intitulée : « Vers une école plus juste. Entre description, compréhension et gestion du système ». « Les questions de justice sociale me tiennent particulièrement à cœur et je suis passionné par les questions d'analyse du système éducatif, explique le jeune Docteur. Pour le reste, c'est sans doute une question d'occasions. Dès mes débuts comme assistant dans le service de Méthodologie et Formation, j'ai eu l'occasion de travailler sur des recherches commanditées, où on demandait aux équipes de recherche de tester « ce qui pourrait marcher », notamment pour attribuer équitablement les ressources aux écoles. J'ai aussi eu l'occasion de m'insérer dans des recherches européennes qui m'ont notamment permis, en traitant les données d'une large enquête réalisée dans plusieurs pays, de me

pencher sur la manière dont les élèves se sentent traités de façon plus ou moins juste par l'école ».

Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

Au cours de cette aventure de six ans, j'ai pu développer des compétences dans plusieurs domaines allant de l'étude des politiques éducatives au suivi des mémoires, en passant par les méthodes d'enquête, l'analyse quantitative de données, la simulation dans les sciences sociales, la rédaction d'articles scientifiques ou encore l'enseignement aux étudiants de premier et second cycle universitaire.

Quelles sont les principales conclusions de votre thèse ?

J'ai retiré, avec mes collègues, un ensemble de connaissances permettant de mieux décrire le système éducatif, en particulier les mécanismes menant à des ségrégations socio-économiques par les flux d'élèves entre établissements. On a aussi pu réaliser un modèle du système éducatif se basant sur la simulation

individus-centrée, ce qui a été l'occasion à la fois de modéliser le système éducatif, et donc de le décrire au mieux, et de modéliser la manière dont les individus choisissent leur école et donc de prendre un point de vue « compréhensif » en regardant le système du point de vue des individus. De la même manière, des recherches adoptant davantage le point de vue des usagers, en se posant notamment la question de la manière dont ils perçoivent le système, permettent de tirer des interprétations quant à son fonctionnement et à sa gestion.

Quelles sont les injustices identifiées et les remèdes éventuels proposés ?

Les ségrégations qui peuvent être académiques, sociales, ou ethniques, et peuvent s'opérer entre filières d'enseignement, entre établissements, ou entre classes au sein même des établissements. Mais il est possible de rendre l'école plus juste. De plus en plus, les autorités publiques s'en donnent l'objectif et des actions sont entreprises en ce sens.

La réponse que ma thèse donne à la question « que faire ? » tient en quatre points. Il faut viser la réduction des ségrégations. Par exemple, en agissant sur les inscriptions à l'entrée dans l'enseignement secondaire. Mais ce n'est pas simple, et ce n'est sans doute pas la seule mesure: il faut pouvoir aller au-delà. Il faut aussi viser l'égalisation des résultats. Les politiques d'éducation prioritaire (de type « encadrement différencié » ou « discriminations positives », selon l'ancienne appellation) vont dans ce sens. Il s'agit de donner davantage de moyens aux écoles scolarisant les publics les plus défavorisés. Il faut ensuite évaluer les effets des actions entreprises. En Belgique francophone, aucune donnée ne permet à ce stade de tirer des conclusions solides quant aux effets des mesures visant à réduire les ségrégations. Il semble donc prioritaire de mener une telle évaluation, notamment par la construction d'indicateurs au niveau des établissements et au niveau de l'ensemble du système éducatif. Enfin, il faut poursuivre les travaux de prospective. La recherche en éducation peut être partie prenante

dans l'évolution vers une école plus juste, en ce qu'elle est non seulement capable d'évaluer les politiques éducatives a posteriori, mais aussi qu'elle peut étudier a priori « ce qui pourrait marcher ».

Quels conseils donneriez-vous à celui ou celle qui veut se lancer dans une thèse ?

Faire une thèse peut s'avérer très frustrant : pendant plusieurs années, on donne le meilleur de soi-même pour atteindre un objectif assez lointain. La plupart du temps, on ne se voit pas vraiment progresser. Pourtant, quand on prend le temps de regarder derrière soi, on se rend compte qu'on a parcouru un sacré bout de chemin : on a acquis des compétences utiles, on a mené à bien des projets, on a publié des papiers, etc. Mon conseil serait donc de ne jamais oublier qu'on est en train d'avancer, même si on n'en n'a pas à première vue l'impression.